

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR	Réunion du : 17 février 2016
Délibération n°2016-03	Rapporteurs: Marie-Christine CHAUVIN

Présents: 12 Votants : 16 POUR : 16 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0
--

Séance présidée par : Mme CHAUVIN

Sont présents : M. AMIENS, Mme BOURGEOIS, M. BRUNIAUX, Mme CHAUVIN, Mme COSSART, M. DAVID, M. FASSETNET, M. FRANCONY, M. MOLIN, M. SCHWARTZ, Mme SIMON, Mme VUILLEMIN-LAXENAIRE

Présents sans voix délibérative : M. ANCET (pour M. BONNIN), Mme SEILLES (pour M. BAHI), M. LAMBEY (pour M. CHANET), M. MAUBLANC

Sont excusés : M. BAHI, Mme BARTHOULOT, M. BONNIN, M. CHANET, M. ROLLAND, M. SERMIER, Mme TORCK

Donnent pouvoir : M. FALGA à Mme BOURGEOIS, M. FICHERE à M. DAVID, M. LEFEVRE à M. MOLIN, M. PERNOT à Mme CHAUVIN

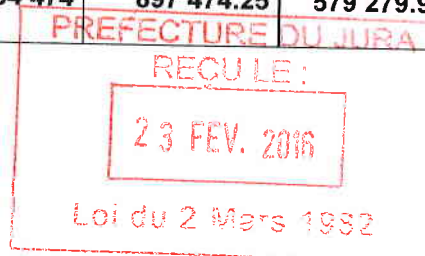
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Après cette année d'exécution budgétaire 2015, il convient que le Conseil d'Administration puisse se prononcer sur le compte administratif de 2015.

Ce compte administratif permet de retracer les dépenses qui ont été effectuées par rapport à celles qui étaient prévues, et de procéder de même entre les recettes prévues et celles réellement encaissées, puis d'affecter le résultat au budget 2016.

La synthèse du compte administratif de 2015 se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT	Données 2015				
Libellé	BP 2015	BS 2015	BUDGET TOTAL 2015	REALISE 2015	RESTE A REALISER 2015
DEPENSES					
Total du chapitre 002	0,00	0,00	0,00		
Total du chapitre 011	228 000	66 700	294 700	211 913.58	82 786.42
Total du chapitre 012	407 000	50 000	457 000	359 403.31	97 596.69
Total du chapitre 65	7 000	18 000	25 000	7 797.00	17 203.00
Total du chapitre 014	0	0	0	0	0
Total du chapitre 66	0	0	0	0	0
Total du chapitre 67	0	2000	2000	0	2 000
Total du chapitre 022	0	0	0	0	0
Total du chapitre 023	50 500	67 774.25	118 274.25	0	0
Total du chapitre 68	500	0,00	500	166.08	333.92
Total des Dépenses	693 000	204 474	897 474.25	579 279.97	199 920.03



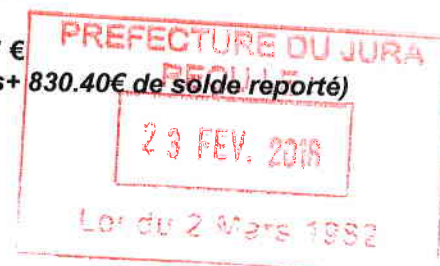
RECETTES					
Total du chapitre 002	0	217 974.25	217 974.25		
Total du chapitre 70	151 000	0	151 000	147 746.03	3 253.97
Total du chapitre 73	0	0	0	0	0
Total du chapitre 74	525 000	3 500	528 000	496 454.74	32 045.26
Total du chapitre 75	0	0	0	0	0
Total du chapitre 013	0	0	0	4 554.60	-4 554.60
Total du chapitre 76	0	0	0	0	0
Total du chapitre 77	17 000	-17 000	0	37.90	-37.90
Total du chapitre 79	0	0	0	0	0
Total du chapitre 72	0	0	0	0	0
Total du chapitre 78	0	0	0	0	0
Total des Recettes	693 000	204 474.25	897 474.25	648 793.27	30 706.73

INVESTISSEMENT	Données 2015				
Libellé	BP 2015	BS 2015	BUDGET TOTAL 2015	REALISE 2015	RESTE A REALISER 2015
DEPENSES					
Total du chapitre 001	0	830.40	830.40	0	0
Total du chapitre 020	0,00	3 074.25	3 074.25	0	0
Total du chapitre 10	0	0	0	0	0
Total du chapitre 13	0	0	0	0	0
Total du chapitre 16	0	0	0	0	0
Total du chapitre 20	30 000	41 000	71 000	53 753.26	17 246.74
Total du chapitre 21	14 900	18 700	33 600	33 181.77	418.23
Total du chapitre 23	45 600	10 000	55 600	30 240.00	25 360.00
Total des dépenses	90 500	73 604	164 104.65	117 175.03	43 024.97

RECETTES					
Total du chapitre 001	0	0	0		
Total du chapitre 10	0	830.40	830.40	830.40	0
Total du chapitre 13	39 500	5 000	44 500	42 972.78	1 527.22
Total du chapitre 021	50 500	67 774.25	118 274.25	0,00	cette écriture ne se réalise jamais
Total du chapitre 28	500	0	500	166.08	333.92
Total des recettes	90500	73 604.65	164 104.65	43 969.26	1 861.14

Compte tenu des chiffres exposés ci-dessus, le compte administratif de 2015 peut se résumer de la manière suivante :

- **Résultat de l'exercice 2015 (fonctionnement) : 287 487.55 €**
(648 793.27€ de recettes+ 217 974.25€ d'excédent reporté – 579 279.97€ de dépenses)
- **Résultat à affecter (fonctionnement) : 287 487.55 €**
- **Solde d'exécution d'investissement : - 74 036.17 €**
(43 969.26€ de recettes– 117 175.03€ de dépenses+ 830.40€ de solde reporté)



L'excédent de fonctionnement s'explique par le fait que le budget 2015 prévu notamment sur le chapitre 12 n'a pas été réalisé intégralement. En effet, l'EPCC n'a pas procédé en 2015 au recrutement d'un responsable de la maison natale, comme ceci avait initialement été envisagé en début d'année.

De même au chapitre 11, une partie des dépenses inhérentes à l'année 2015 sera en réalité payée en 2016, comme les charges d'entretien et de fluides des bâtiments dont la ville de Dole est propriétaire, à savoir la Maison natale et l'Atelier Pasteur, situé à la Visitation. Les services de la Ville de Dole ont prévu de refacturer ces dépenses à l'EPCC en début d'année 2016.

De même peu de réparations sur les bâtiments ont été faites en 2015.

Enfin, l'EPCC a finalement été exonéré de la taxe sur les salaires en 2015, il ne le sera plus en 2016.

Par ailleurs, l'EPCC Terre de Louis Pasteur n'a pas lancé de recherche de mécénat en 2015, puisque le marché vient d'être lancé en ce début d'année 2016.


Le budget d'investissement quant à lui a été réalisé conformément aux prévisions, il portait sur des investissements mobiliers, sur la création du site internet de Terre de Louis Pasteur, d'un logo et d'une charte graphique, mais aussi sur le système de vidéosurveillance à Arbois et l'application numérique pour la visite virtuelle sur tablettes.

Compte tenu de ces quelques éléments explicatifs sommaires, et compte-tenu que le compte administratif de l'EPCC est en tout point commun au compte de gestion,

Je vous propose de bien vouloir l'approuver.

DELIBERATION N°2016-03 du 17 février 2016

Après présentation du rapport par Madame la Présidente, à l'unanimité, le Conseil d'administration adopte le Compte Administratif de l'année 2015.

Délibération n° 2016-03 du 17 février 2016	La Présidente Marie-Christine CHAUVIN 
Certifié exécutoire par transmission en Préfecture le	Et publication / Notification le : 23/02/2016

